

Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida inc.

LE TRAIT D'UNION JUIN 2019

Levée des tarifs sur l'acier et l'aluminium, ainsi que les quotas



Bonnes vacances à tous!

Sommaire :

- > Mot du président
- > Harcèlement
- > RAG
- > Surdit  professionnelle
- > Es-tu bien entour ?
- > www.sneaa.qc.ca

Dans ce num ro :

Mot du pr�sident	2-3
Entretien/Services	4
M�tal, et UTB	5
Harc�lement	6
Coordonnateur en SST	7
PLS et Dubuc	7
Chimie	8
RAG	9
Laterri�re	10-11
Surdit�	13
Es-tu bien entour�?	15

Le mot du président

Consoeurs,

Confrères,

Jeudi, le 16 mai dernier, nous avons reçu la visite de la ministre aux Affaires étrangères, Madame Chrystia Freeland. En effet, madame Freeland est venue au Saguenay prononcer un discours annonçant la levée des tarifs sur l'acier et l'aluminium, ainsi que les quotas. La nouvelle a été présentée devant plusieurs travailleurs et travailleuses réunis dans la cafétéria Hydrate Ouest. Il faut se rappeler que les Américains, de façon tout à fait injustifiée, avaient invoqué une rare clause de sécurité nationale, tout ça dans le contexte de la renégociation de l'accord de l'ALENA. Ces mesures complètement folles avaient un impact très dévastateur sur l'industrie, quand on sait que plus de 84 % des exportations canadiennes d'aluminium prennent la direction des États-Unis.

Dès les premiers instants, avec l'aide d'Unifor, notre syndicat s'est mobilisé et a fait front commun. Nous sommes intervenus à tous les paliers gouvernementaux (fédéral, provincial, municipal ainsi que les employeurs) afin que tous tirent dans le même sens et fassent tomber ces mesures qui n'avaient aucun sens.

Madame la Ministre Freeland s'est ensuite déplacée vers le CRDA. Avant qu'elle effectue son point de presse, une partie de l'exécutif du SNEAA section locale 1937 d'Unifor, s'est entretenue en privé avec celle-ci. Nous avons été en mesure d'expliquer, et ce, dans les moindres détails, tous les enjeux et défis des installations que l'on représente.



Le Président

Suite

Nous avons également demandé à Mme Freeland sa collaboration afin de nous aider à faire redémarrer les projets annoncés, mais qui ont été mis sur la glace par Rio Tinto lors de l'imposition des tarifs et quotas par les Américains. Soyez assuré que l'on va continuer à être aux aguets et maintenir la pression politique afin d'obtenir les projets futurs. Malgré l'imposition des tarifs et quotas, en plus de nombreuses entrevues accordées, plusieurs médias n'ont jamais fait mention que dans les quinze derniers mois, plus de 200 nouveaux employés Rio Tinto ont été embauchés. On leur souhaite d'ailleurs la bienvenue dans nos rangs.

L'Usine Vaudreuil avec le projet Vaudreuil 2022, 350 millions \$, le redéploiement des salles de contrôles, opération et entretien et autres 138 millions \$, l'usine d'Arvida (afin de la prolonger) 200 millions \$, plusieurs Millions également au C-45 et l'Usine Laterrière ont été injectés et autres. Nous sommes un syndicat proactif qui challenge de façon constante la direction afin de faire atterrir toutes les opportunités d'investissements et nous continuerons en ce sens.

En terminant, nous sommes en période estivale et qui dit été, dit chaleur. Effectuez vos tâches tout en respectant l'étalement et n'oubliez surtout pas de bien vous hydrater. Comme je vous le mentionne lors des rencontres en usine, faites la job : *steak, blé d'inde, patates* et soyez top sécuritaire.

Bon été à tous et passez de belles vacances !

Syndicalement vôtre,

Alain Gagnon, président



**« Nous sommes un
syndicat proactif
qui challenge de
façon constante la
direction afin de
faire atterrir
toutes les
opportunités
d'investissements
et nous
continuerons en ce
sens. »**

Section Entretien-Services

Chères Consœurs
Chers confrères,



*Yvan Taché
Officier senior*



*Jean-Sébastien Roy
Sous-traitance*



Denis de Varennes

VOUS OBTENEZ VOS 120 JOURS

RRFS : Dès que vous atteignez vos 120 jours, vous faites officiellement partie du Régime de pensions RRFS-RTA. Vous recevrez par la poste, quelques semaines plus tard, les documents explicatifs du Régime de retraite par financement salarial (RRFS).

Assurance-vie : Pour vous assurer de ne rien oublier concernant votre part d'assurance-vie, vous devez vous créer un profil intranet RTA pour obtenir votre adresse courriel Rio Tinto. Vous recevrez via votre adresse courriel le formulaire à compléter. L'information ne vous sera pas transmise d'une autre méthode.

IMPLICATION SYNDICALE

Votre implication syndicale est-elle importante?

ELLE EST PRIMORDIALE !!! En tant que membre vous pouvez vous impliquer dans divers comités. Présentement, dans notre section le comité des loisirs a besoin d'un membre afin d'assurer une meilleure stabilité et continuité au sein de notre organisation. Soyez fier et participez à votre vie syndicale.

C'EST LE TEMPS DES VACANCES

Pour plusieurs, la période estivale est le moment idéal pour passer du bon temps avec votre famille.

Vous méritez cette pause et profitez s'en pour ne pas penser à votre environnement de travail ainsi qu'à vos superviseurs.

Votre section Entretien-services vous souhaite du beau temps cet été. Soyez prudent, revenez-nous, en pleine forme !!

Bonnes vacances à tous

Section Métal et UTB

Bonjour à tous,

En ce début de période estivale, qui tarde à venir (!), nous vous invitons à travailler dans le rouleau de travail, selon l'étalement approprié. Dans cette période où l'employeur ne cesse de pousser la limite, il est primordial pour vous de nous avertir de toute situation problématique. Pour préserver la qualité de vie au travail, il ne faut pas oublier que la plus grosse force syndicale, c'est bel et bien la solidarité.

Depuis quelques mois, nous avons encore procédé à l'embauche d'une vingtaine de nouveaux employés au CEO, qui totalisent près de 200 depuis 3 ans.

En lien avec ces embauches, nous sommes encore à négocier avec l'employeur la notion du 40/38 et celle du 80 heures accumulées. Malgré que tous les astres soient alignés en ce moment, nous faisons face à un entêtement non fondé selon nous.

En terminant, nous tenons à vous remercier pour la confiance renouvelée lors des dernières élections. Soyez assuré qu'on mettra tout en place pour continuer à faire respecter vos droits et, à être là pour vous, à toute heure selon le besoin.

N'hésitez pas à nous mettre au courant de toute problématique. Rappelez-vous que **vous êtes nos yeux et nos oreilles !**

Bon été et surtout, de bonnes vacances !

Vos représentants de la section métal

Luc Truchon : 418-820-7808

Dave Villeneuve : 418-590-1521

Éric Gilbert : 418-812-9129



*Éric Gilbert
Président*



*Luc Truchon
Officier senior*



*Dave Villeneuve
Officier senior*



*Karl Tremblay
Représentant en
prévention*

Qu'est-ce que le Harcèlement psychologique

Bonjour à tous et à toutes,

J'ai suivi tout récemment une formation sur le harcèlement psychologique en milieu de travail donnée par Unifor.

Depuis quelque temps, comme par hasard, plusieurs d'entre vous ont eu des questionnements à ce sujet. J'ai l'impression que nos membres sont plus sensibles à ces situations, en entendent plus parler et désirent être plus informés.

Sans être un spécialiste et sans trop entrer dans les détails, je vais essayer de vous tracer les grandes lignes de ce qui constitue le harcèlement en milieu de travail.

Depuis le 12 juin 2018, le harcèlement sexuel est codifié à l'article 81.18 de la loi sur les normes du travail. Le harcèlement sexuel fait maintenant partie intégrante du recours en harcèlement psychologique qui est entré en vigueur en juin 2004. (Ce qui est une première en Amérique du Nord. France 2002 et Belgique 2002) L'article 46 de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne stipule que : « Toute personne qui travaille a droit, conformément à la loi, à des conditions de travail justes et raisonnables et qui respectent sa santé, sa sécurité et son intégrité physique. » L'article 2087 du Code civil du Québec établit pour sa part que : « L'employeur, outre qu'il est tenu de permettre l'exécution de la prestation de travail convenue et de payer la rémunération fixée, doit prendre les mesures appropriées à la nature du travail, en vue de protéger la santé, la sécurité et la dignité du salarié. » Depuis le 8 mai 2008, une modification à l'article 20.2 du Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail stipule que : « Dans la présente partie, constitue de la violence dans un lieu de travail tout agissement, comportement, menace ou geste d'une personne à l'égard d'un employé à son lieu de travail et qui pourrait vraisemblablement lui causer un dommage, un préjudice ou une maladie. »

Voilà ce qui concerne les lois. Maintenant venons-en aux questions de fond soit :
En quoi consiste le harcèlement?

Pour qu'il y ait harcèlement psychologique, il faut retrouver 5 éléments :

1. Une conduite vexatoire...
2. Se manifestant soit par des comportements, des paroles, des actes ou des gestes répétés...
3. Qui sont hostiles ou non désirés...
4. Laquelle porte atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique du salarié...
5. Et qui entraîne, pour celui-ci, un milieu de travail néfaste.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement psychologique si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif pour le salarié.

Quoi faire en cas de harcèlement?

Lorsqu'un travailleur croit être victime de harcèlement ou de discrimination, il doit contacter son représentant syndical. Celui-ci essaie immédiatement de régler la plainte à l'amiable. Si le plaignant n'accepte pas la solution proposée, il dépose officiellement une demande écrite à son employeur et à son accréditation. Chacun détermine un enquêteur et doit débiter l'enquête dans les 5 jours, la plainte doit être résolue dans les 10 jours, sauf exceptions.

Il y aurait beaucoup d'autres technicités à vous transmettre. Je vous invite à vous informer auprès de vos représentants syndicaux qui, pour la plupart, sont formés et informés à ce sujet.

J'espère avoir tout de même éclairé vos lanternes et avoir répondu à vos interrogations générales.

Bon été et soyez prudent,

Santé-sécurité

Visite syndicale en Santé et Sécurité au Travail.

À l'origine, le SNEAA 1937 diffusait des messages radio dans le cadre de la journée de deuil du 28 avril, jour commémoratif des personnes décédées ou blessées au travail. Ces messages avaient peu ou pas d'impact sur les travailleuses et travailleurs de nos installations.

Depuis maintenant plus d'un an, l'équipe syndicale comprenant les présidents de chaque section, les officiers seniors ainsi que les représentants en prévention, effectuent des visites dans les différents secteurs du SNEAA 1937.

Voici une liste des endroits visités :

CRDA, Centre de coulée 45, RS Alma, Usine Laterrière, Ingénierie, Fluorure, CEO, Hydrate 1, UTB, Centrale Shipshaw.

Évidemment, il y a encore beaucoup de secteur à rencontrer. Nous allons continuer ces visites.

Le but de ces tournées est de discuter Santé et Sécurité au travail. À l'occasion, une pause-café vous est offerte. N'hésitez pas à venir nous rencontrer afin d'échanger sur différents sujets touchant la santé et la sécurité au travail.

L'employeur vous libère pour y participer.

Solidairement,

Section Petits lingots Saguenay (PLS) et Dubuc (opérations)

Chères consoeurs, chers confrères,

L'année 2019 a commencée sous une nouvelle convention collective, ce qui a amené un gros roulement de main d'œuvre. Des opérateurs PLS ont fait le choix d'aller vers les opérations du côté de Dubuc. Le transfert de deux opérateurs par année vers d'autres installations (Arvida, Vaudreuil ou Laterrière) s'effectuera, pour 2019, au mois de juin. Nous leur souhaitons donc bonne chance dans leurs nouveaux défis. L'embauche de surnuméraires, présentement au nombre de six, complète maintenant les équipes du côté de PLS.

Les enjeux de formation seront cruciaux, que ce soit pour PLS ou la continuité du redémarrage des opérations à Dubuc. Malheureusement, une embûche est survenue, soit la fermeture de cinq semaines à PLS dû au manque de commande. Le retour de la production se fera graduellement à partir du 1er juillet.

Pour le reste de l'année 2019, de nombreux défis se présenteront à nous. Restons solidaires comme équipe de travail. Ne négligeons pas la sécurité pour fin de production en optant pour des raccourcis. Respectons les procédures de travail établies, sinon il ne faut pas hésiter à arrêter et demander de l'aide.

En vous souhaitant un bon été à tous.

Syndicalement vôtre,



Robert Girard
Coordonnateur

Robert Girard
Coordonnateur en santé-sécurité



1932, boulevard Mellon
Jonquière (Québec) G7S 3H3
Tél. : 418 548-4667, poste 229
Cellulaire : 418 540-8890
coorsst@sneaa.qc.ca



Carl Brassard
Président

Section Chimie



*Patrick Belisle
Président Chimie*



*François Asselin
Officier senior*

Bonjour à tous, chères consœurs et chers confrères.

Il nous fait plaisir d'écrire notre premier article du journal syndical en tant que vice-président et officier sénior de la section chimie.

En premier lieu, merci à tous ceux et celles qui se sont déplacés lors du scrutin afin de se prévaloir de leur droit de vote. Le taux de participation élevé envoie un message clair de solidarité à tous et surtout, à l'employeur. Nous tenons à féliciter tous les candidats en lice. Nous démontrons beaucoup de respect à toutes les personnes qui s'impliquent dans la vie syndicale, pour le bienfait des membres avant tout.

De notre côté, l'intégration dans l'équipe du SNEAA, s.l. 1937 Unifor en tant que représentants se fait très bien. Les valeurs de coopération et de solidarité se reflètent dans l'accueil qui nous a été réservé et nous en sommes des plus reconnaissants.

Comme vous pourrez le remarquer au courant des prochaines semaines, de nouveaux délégués syndicaux seront nommés, complétant ainsi notre équipe. Nous vous invitons à travailler avec eux et sachez qu'ils ont tout notre appui. N'oubliez pas qu'en tout ce qui a trait à la santé-sécurité, les représentants préventions sont LA référence.

La prise des vacances est problématique dans plusieurs secteurs. C'est pourquoi il est déjà planifié de discuter de la politique de vacances pour 2020 avec l'employeur, et ce, dès septembre prochain. Ceci afin de rendre disponible les livres de planification de vacances le plus tôt possible, et ainsi éviter toute surprise dans la gestion de ces calendriers. C'est dans cet ordre d'idée que nous demandons à chaque syndiqué de communiquer avec nous dans tous les cas d'annulation de vacances, d'assignation au travail ou tout autre mouvement de main-d'œuvre imprévu. Il est important que nous puissions en prendre note et ainsi, avoir un dossier étoffé lors des prochaines discussions.

Lors de notre campagne électorale, nous avons discuté avec certains membres des changements apportés à la loi sur les normes du travail (loi 176). Sachez que sur certains points, un avis juridique a été demandé afin d'éclaircir l'interprétation et l'application aux travailleuses et travailleurs sur les quarts de travail.

À tous, joyeuse saison estivale!

L'équipe de représentants de la section chimie

RÉGIME D'ASSURANCE GROUPE

LE SAVIEZ-VOUS ?

Via votre portail de membre GSC vous avez accès au programme pleine conscience, un programme de mise en forme pour votre esprit.

Son objectif : vous aider à prendre soin de votre santé mentale comme partie intégrante d'une bonne santé générale.

Qu'est-ce que la pleine conscience?

La pleine conscience est une pratique éprouvée visant à mieux composer avec le stress, les baisses d'humeur ou l'anxiété afin de mieux profiter des expériences de la vie au quotidien et améliorer le bien-être. Il s'agit d'un état mental que l'on atteint en prenant conscience du moment présent tout en reconnaissant et en acceptant calmement ses sentiments, pensées et sensations corporelles, souvent par la méditation.

Comment le programme fonctionne-t-il?

- ◆ Les techniques et concepts propres à la pleine conscience vous seront expliqués en détail dans une série de six séances conjuguant des éléments audio et vidéo, des textes à l'écran ainsi qu'un cahier d'exercices.
- ◆ Conçu avec l'aide d'un psychologue clinicien réputé, le programme est fondé sur des données démontrant l'effet positif de la pleine conscience sur la santé mentale.
- ◆ Il est offert gratuitement sur le portail de gestion de la santé Changerpurlavie. Enfin, sachez que comme pour toutes vos activités sur Changerpurlavie, vous accumulerez des points en suivant ce programme, des points que vous pourrez ensuite utiliser pour faire des offres sur de superbes récompenses!

Comment accéder au programme?

- ◆ Connectez-vous au portail Changerpurlavie et recherchez l'encadré bleu sur la page d'accueil. (Vous n'avez pas encore visité le site Changerpurlavie? Vous le trouverez dans le menu principal des Services en ligne.)
- ◆ Vous pouvez aussi accéder au programme n'importe où et n'importe quand par l'entremise de l'appli mobile GSC à votre portée.



*Josée Desgagnés
Adjointe administrative*



*Cindy Boudreault
Adjointe administrative*

Section Usine Laterrière

Conscœurs et confrères,

L'été est enfin arrivé. Les temps changent et le personnel aussi.

À l'électrolyse, il y a eu plus de 46 nouvelles embauches qui ont été faites depuis 2 ans. Pour ceux qui aiment les statistiques, c'est presque 50 % des 1010 opérateurs, changeurs d'anodes et siphonneurs présentement à l'emploi. À la coulée c'est presque 70 % des opérateurs 1510 le DC-Four qui ont changé depuis cette même période.

En 2015, lors des dernières négociations, nous avons fait ajouter l'obligation d'offrir des transferts de zones avant d'engager dans la rue de nouveaux travailleurs d'entretien. Maintenant c'est commencé, 2 mécaniciens d'entretiens : Alex Tremblay et Hervé Dumas et 2 mécaniciens de garages : Stephan Quелlette et Dave Archer ont changés de zones, soit de l'opération vers l'entretien.

Bref, nos formateurs sont très sollicités ces temps-ci.

Si nous n'avions pas réussi à convaincre la direction de mettre en place des mesures comme les temporaires à la Coulée et les Surnuméraires à l'électrolyse, nous serions encore une fois dans le trouble pour la période des vacances.

Autre fait à remarquer, l'embauche de 2 Mécaniciens-Frigoristes pour les ponts roulants (MSE). C'est un dossier qui a débuté après les négociations de 2012 qui est maintenant réglé avec l'arrivée de ceux-ci.

Nous avons aussi avec nous plus d'une dizaine d'étudiants dans l'usine pour la période estivale.

En ce qui a trait au changement dans les cadres, je me permets ce court commentaire, ***"nous n'avons même pas le temps d'apprendre leurs noms"***.

Pour l'été il y aura toujours un de nous deux disponible afin de répondre à vos questions et à qui s'adresser en cas de problèmes.

En terminant, nous tenons à vous souhaiter de bonnes vacances, bien méritées, mais surtout à l'approche de celles-ci, soyez prudent.

Donat Pearson et Sébastien Tremblay



Donat Pearson
Président



Sébastien Tremblay
Officier senior

Délégués sociaux Usine Laterrière

Les 6 et 8 mai, vous avez eu droit à un comité d'accueil à la barrière de l'usine.

Certains délégués sociaux (DS) se sont levés aux aurores, dans leurs journées de congé, pour la plupart, afin de vous remettre des dépliants et autocollants, mais surtout pour faire connaître leurs services.

Cette initiative, s'inscrit dans le projet du comité des DS afin de souligner les diverses semaines thématiques. En mai c'était celle de la santé mentale.

Le slogan choisi : 100% des gens ont une santé mentale. Prenons-en Soins!

À l'usine Laterrière nous avons la chance d'avoir près de 15 DS dans tous les secteurs de l'usine. Ces personnes bénévoles ne sont pas nécessairement des délégués syndicaux, et certain de ceux-ci sont aussi des aidants naturels (programme semblable de l'employeur).

Le Programme des Délégués Sociaux est un réseau syndical d'entraide parrainé et formé par la FTQ régional et son coordonnateur Christian Vaillancourt. Au Saguenay-Lac-St-Jean, le réseau est financé en grande partie par la Croix Rouge.

Dans les prochains mois, vous allez voir d'autres activités lors de la semaine de la prévention des dépendances, de la prévention du suicide etc...

L'objectif n'est pas de concurrencer les aidants naturels, mais bien d'offrir d'autres ressources aux personnes qui en ont besoin. Nous ne sommes pas non plus des psychologues ou des travailleurs sociaux. Écouter les confrères qui sont dans une mauvaise passe et les référer vers les bonnes ressources. Voilà ce que nous faisons, en plus de faire de la prévention comme lors des journées de mai dernier.

Vous pensez avoir la fibre pour aider vos confrères? Vous pouvez donner votre nom afin de devenir un DS. Plus nous serons nombreux, plus nous serons en mesure d'offrir nos services à tous. Les prérequis sont simples : être syndiqué(e), et savoir écouter. La formation de base est de 3 jours. Le comité de DS se rencontre aux 3 mois afin d'échanger et de planifier les activités. 2 fois par année le réseau régional organise une journée de formation continue, la plus récente a eu lieu vendredi le 31 mai au Lac Pouce.

Que ce soit pour plus d'information, pour de l'aide ou encore pour vous impliquer, parlez avec un des délégués sociaux de la liste suivante:

Électrolyse : Mireille Boily, Frédéric Couture, Frédéric Minier, Pierre-Luc Moirin, Jérémy Tremblay, Pierre-Luc Tremblay, Dave Simard.

Coulée : Daniel Dionne, Olivier Dufour, Stéphanie Gagnon, Martin Leblanc, Mike Leduc

Entretien et service : Dave Archer, Richard Dufresne.

Ainsi que Donat Pearson, Sébastien Tremblay et Robert Girard.



Sébastien Tremblay
Officier senior

Sébastien Tremblay Secrétaire du comité des DS

Rêver l'aluminium



Robert Girard
Coordonnateur

Depuis maintenant 2 ans, je représente le SNEAA dans le projet « Rêver l'Aluminium ». Ce projet vise à promouvoir la science et la technologie, familiariser aux prototypage et développement de produit, ainsi qu'à éveiller l'intérêt des jeunes de secondaire 3 avec le matériau Aluminium. L'approche qui est utilisée est un jeu de rôle simulant « la vraie vie ». Le but est de produire une pédale en aluminium pour un client potentiel. Une structure d'entreprise est mise sur pied avec des gens de différent milieu : industriel, syndicale, enseignement, groupe conseil.



Photo : Gagnante et intervenants de l'édition 2019

Rêver
l'aluminium

Les jeunes doivent créer leur pédale depuis le dessin technique jusqu'à la fabrication d'un rendu en mousse de polyuréthane. Ils doivent faire un texte expliquant le processus de création, les alliages et finis utilisés, l'aspect sécurité ainsi que le volet valeur ajoutée. Lors de la cérémonie de clôture, plusieurs méritas et bourses sont décernés. Pour le grand prix, un vélo De Vinci est remis avec la Pédale gagnante en aluminium moulé.

Voici donc un beau projet que le SNEAA supporte dans notre communauté.

Surdité professionnelle: un mal silencieux en explosion

Nous percevons les sons grâce aux cellules (cils) qui tapissent la cochlée au fond de l'oreille. Lorsque l'onde sonore agite les cils, les cellules transforment la vibration des cils en signal nerveux, qu'elles transmettent au cerveau. Si les cils se brisent, les cellules dégénèrent et la surdité s'installe, c'est malheureusement **irréversible**.

On assiste à une explosion de nombre de cas de surdité professionnelle : en 15 ans, ils ont triplé! Pourtant, durant la même période, les lésions professionnelles dans leur ensemble ont diminué.

Le fichier de la CNESST montre que la surdité professionnelle est en hausse particulièrement dans certaines activités comme la première transformation de métaux. Les ouvriers de chaîne de montage, les soudeurs, mécaniciens sont les plus touchés. Les cas de surdité professionnelle touchent souvent les travailleurs âgés de 55 à 64 ans, et même plus jeunes. Les conséquences (en plus de la perte d'audition elle-même) sur la personne sont graves : Isolement; anxiété; perte de confiance; etc!

Règlement : Le Règlement sur la santé et la sécurité présente les normes auxquelles toutes les entreprises doivent se conformer. La norme pour le bruit continu est de 90 dBA pour 8 heures d'exposition continue pour 40 heures semaine. La pire au Canada. Toutes les autres provinces présentent une norme de 85 dBA. La norme RTA est de 85 dBA. Sachez que cette norme est trop élevée, car à 90 dBA, 1 travailleur sur 4 souffrira de surdité professionnelle éventuellement.

En vertu de la loi et des règlements en santé et sécurité au travail, les entreprises doivent se conformer aux normes en mettant diverses mesures pour **contrôler ou diminuer le bruit à la source**. Si **et seulement si** ce n'est pas possible, il faut protéger individuellement les travailleurs exposés avec des protecteurs auditifs.

Protecteur QUOI? Malheureusement vous n'êtes pas protégé par vos protecteurs auditifs comme vous le pensez! L'efficacité maximale des protecteurs auditifs annoncée par les manufacturiers est évaluée en laboratoire et non sur le terrain! L'efficacité réelle des protecteurs auditifs en milieu de travail est toujours inférieure à celle fournie par le fabricant. La OSHA (le pendant de la CNESST aux États-Unis) recommande de réduire de 7dBA de la NNR nominal et ensuite réduire ce nombre de 50 % pour obtenir une estimation réelle de la protection. Donc un bouchon en laboratoire présentant une protection de 28dB, ne vous donnera en réalité que 10.5 dB.

Voilà pourquoi nous devons éliminer le bruit à la source!: Pour plus d'information, pour réagir, ou pour de l'aide, demandez à votre R.P



*Pascal Gauthier
Représentant
en prévention
AP60*

Sources : Association paritaire de Santé et de sécurité du travail; prévention au travail.com; Alexis Pinsonnault-Skvarenina, M.P.A. Audiologiste

La Capitale, Assurances générale



ÉCONOMISEZ SUR VOS ASSURANCES

Remise comptant allant jusqu'à **200 \$** EN REGROUPANT VOS ASSURANCES AUTO ET HABITATION¹

ET

Jusqu'à **10 %** DE RABAIS ADDITIONNEL EXCLUSIF AUX MEMBRES

POUR VOS ASSURANCES, JE NE VOUS LAISSE JAMAIS SEUL

Service attentionné et conseils personnalisés

Services d'assistance gratuits ou à tarif réduit

Secours d'urgence, assistance routière juridique et aide psychologique en cas de sinistre

Concours Voyage de rêve avec La Capitale

5 000 \$ en crédit-voyage à gagner²!

Appelez-moi!

Sylvie Rioux

Agente en assurance de dommages des particuliers

Assurances B R
Cabinet en assurance de dommages

418 548-4355, poste 40
1 855 448-4355
lacapitale.com/sneaa



Section locale 1937

Affilié à :

La Capitale
Assurances générales



En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. | 1. Remboursement de promotion par chèque ou dépôt bancaire applicable sur les nouvelles polices 2 ans. Certaines conditions et exclusions s'appliquent. | 2. Détails et règlement disponibles au partenaires.lacapitale.com/sneaa. Le concours se déroule du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. Aucun achat requis. Le gagnant devra répondre à une question d'habileté mathématique.



Es-tu bien entouré?

Comme disait un éminent psychiatre et auteur, « *le Bonheur est dans nos relations interpersonnelles* ». Et le psychologue Maslow place au troisième rang dans sa célèbre pyramide des besoins humains le sentiment d'appartenance, après le besoin de manger, de boire et la sécurité. Les relations, malgré leurs moments parfois difficiles, restent un besoin vital.

La famille constitue le premier lieu où nous tissons des liens indispensables à notre survie. Le sentiment d'appartenance part de la maison pour s'étendre au quartier, à l'école, au travail et à la communauté. Il croît à travers les liens que nous développons avec nos camarades, nos professeurs, nos voisins, nos collègues, nos coéquipiers dans le sport ainsi que dans les groupes communautaires. Sentir qu'on fait partie d'un groupe est un des éléments permettant de protéger sa santé mentale. Nous développons des liens d'appartenances avec des personnes avec lesquelles nous partageons des affinités comme les luttes sociales, des passions comme le sport, la chasse, les arts, notre travail, etc. Il est important de se souvenir que nous appartenons tous à plusieurs communautés en même temps.

Le sentiment d'appartenance se développe à deux niveaux : l'individuel et le collectif. Nous avons une responsabilité à assumer dans le développement de notre collectivité, au niveau municipal, au niveau des entreprises qui devraient favoriser les échanges, les groupes sociaux, des écoles qui intègrent les jeunes, la famille ou autre. Chacun de nous joue un rôle dans la construction du sentiment d'appartenance puisque l'accueil dans un groupe implique la participation de part et d'autre. Il existe des grands et des petits réseaux composés de confidents ou de personnes que nous côtoyons à l'épicerie, d'amis ou de membres de notre famille, certains que nous voyons tous les jours, d'autres une fois l'an. Peu importe sa forme, avoir un réseau, ça fait du bien.

La notion de solidarité nous est presque toujours présentée lorsque de grandes catastrophes, telles que des tremblements de terre, inondations ou encore des conflits de travaux qui s'éternisent, alors que de parfaits inconnus choisissent, face à l'adversité, de s'entraider en mettant au point des chaînes de solidarité. Pourtant, des gestes d'entraide se posent chaque jour dans nos familles, notre communauté, notre travail, nos espaces de vie. Il peut être difficile de recréer des liens après un changement d'affectation, une maladie physique, une dépression ou encore un deuil, mais des ressources d'aide sont là pour pallier un vide temporaire et non voulu. Il est normal d'avoir besoin d'aide à certains moments, et il est bon pour chacun de nous de savoir que nous pouvons aller en chercher. Là encore, comme individus et comme communauté, nous avons la responsabilité de permettre l'accès aux services de soutien existants et de les faire connaître à un nombre toujours plus large de personne. Dans nos organisations, il existe des ressources pour nous aider, sans compter une quantité d'associations et de mouvements communautaires ou parapublics qui agissent en ce sens.

Entretenir sa santé mentale par des actions quotidiennes, telles que reconnaître ses forces et ses capacités, créer et entretenir des relations avec les autres, ou avoir accès à des espaces de créations, est aussi important que de manger sainement et faire de l'exercice physique.



Bruno Turbide
Agent d'aide et référence

ON Y VA ...

Ensemble et pour la région!



Section locale 1937

COORDONNÉES :

**1932, boul. Mellon
Jonquière (Québec) G7S 3H3**

Tél. : 418 548-4667

Télec. : 418 548-7942